

Evolution des droits des bénévoles

Niveau :

Perfectionnement

Public visé :

Tout bénévole ou salarié associatif

Pré requis :

Néant

Tarifs et modalités :

Gratuit

Effectif :

12 personnes

Structure

organisatrice :

URACEN

Intervenant(s) :

Carlos LOPES

Contact :

URACEN

25 rue Maurice Segonds
60000 BEAUVAIS

Stéphanie SERET

Tél : 03 44 02 87 00

stephanieseret@

uracen.org

Enjeux :

Evolution des droits des bénévoles, nouveaux statuts et nouvelles conditions d'exercice et la valorisation de l'engagement.

Objectifs :

- Former et informer sur les nouveaux droits des bénévoles et la valorisation du bénévolat.

Thèmes traités / contenus :

- Bénévoles droits et devoirs,
- Valorisation du bénévolat en comptabilité,
- Formation au CFGA et la VAE,
- Le compte d'engagement citoyen.

Dates et lieux des formations :

Dates	Secteur géographique	Horaires
19/10/2021	Saint-Quentin	18h00 - 21h00
23/02/2022	Laon	18h00 - 21h00
17/11/2022	Château Thierry	18h00 - 21h00

Formations complémentaires préconisées/proposées :

- La loi 1901 et les statuts
- Comptabilité des associations, niveau 1
- L'association et ses responsabilités

Le Collectif d'Organisation



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne

